

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

Place du Théâtre – BP 829
85821 La Roche-sur-Yon
Tel : 02-51-47-47-47

La Roche-sur-Yon, le vendredi 9 février 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

1 CONVENTION ENTRE LA SAEML ORYON ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION AU TITRE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL LIÉ À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE - EXERCICE 2024

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

La SAEML ORYON compte, au titre de ses activités statutaires, le développement économique. Elle propose à La Roche-sur-Yon Agglomération un programme d'actions en faveur du développement économique du territoire de celle-ci, pour lequel elle demande un soutien financier à la collectivité.

L'appui apporté à ces actions par La Roche-sur-Yon Agglomération s'inscrit dans le cadre de l'article L 1523-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet l'octroi d'une subvention à des Société d'Économie Mixte pour la réalisation d'actions relevant d'un « programme d'intérêt général lié à la promotion économique du territoire ou à la gestion de services communs aux entreprises ».

Les actions présentées dans le cadre de ce programme sont réparties en 4 axes :

1. Appui au développement de la filière numérique
2. Soutien au développement de la filière robotique
3. Soutien à l'innovation
4. Prospection auprès des porteurs de projets désireux de créer ou développer leur activité sur le territoire, implantation et développement des entreprises endogènes et exogènes ;

Pour la réalisation de ces actions, la SAEML ORYON sollicite une subvention de 455 420€ pour l'année 2024.

Les modalités de mise en place et de financement de ces actions sont définies dans le cadre d'une convention d'une durée de 1 an. Il est proposé au Conseil d'en approuver les termes.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR 31 VOIX POUR

4 Abstentions : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur Nicolas Héлары.

8 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Manuel Guibert, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Pierre Lefebvre, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin, Madame Florence Lemaire.

2 PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML ORYON À LA SCI LES OIES

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

Le Groupe IDEEL opérant dans le domaine d'activité de la mobilité des familles et des professionnels et basé sur le parc d'activité de la Landette à Aubigny-Les Clouzeaux sollicite la SAEML ORYON pour la réalisation et le portage immobilier de deux nouveaux bâtiments dans le prolongement de leur site actuel. Il propose au Conseil d'autoriser les élus de l'agglomération administrateurs d'ORYON de voter lors d'un prochain conseil d'administration l'entrée d'ORYON au capital de la SCI LES OIES.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 et du nouvel article L. 1524-8 et du code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires de Sem et disposant d'un siège au conseil d'administration peuvent imposer la nomination d'un commissaire aux comptes dans les sociétés dans lesquelles la Sem prend des participations. Dans ce contexte, il est proposé à l'assemblée délibérante d'imposer la nomination d'un commissaire aux comptes dans cette SCI, afin d'assurer la sécurité financière de la société.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 32 VOIX POUR

4 Abstentions : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur Nicolas Hélyary.

9 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Monsieur Yannick David, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Manuel Guibert, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Pierre Lefebvre, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin, Madame Florence Lemaire.

3 GESTION DES SERVICES PUBLICS DÉLÉGUÉS - EXAMEN DU RAPPORT 2022 DU DÉLÉGATAIRE DU SITE BEAUTOUR

Rapporteur : Monsieur Yannick David

Le site de Beautour fait l'objet d'une délégation de service public avec la SAS Potager Extraordinaire qui doit produire un rapport d'activités présenté devant la commission consultative des services publics. Ce rapport fait l'objet d'échanges au sein de cette instance. Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de ce rapport.

Le Conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport du délégataire.

4 ADHÉSION AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération au Conservatoire d'espaces naturels des pays de la Loire et de désigner Anne AUBIN-SICARD représentante de La Roche-sur-Yon Agglomération pour participer aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de cette association.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

5 CONVENTION RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION COMMUNAUTAIRE À LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Pascal Thibault

Dans le cadre de la construction de la station d'épuration communautaire à La Roche-sur-Yon, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par arrêté du Préfet de la Région Pays-de-la-Loire du 19 juin 2023. Par arrêté du 3 juillet 2023, le Préfet de Région a attribué sa mise en œuvre au Département de la Vendée. La présente convention a pour objet de définir les modalités de réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie. Il est proposé au Conseil d'en approuver les termes.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE PAR 44 VOIX POUR

Ne prend pas part au vote : Madame Anne Aubin-Sicard.

6 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - MODIFICATION DES MODALITÉS D'UTILISATION DU COMPTE-EPARGNE TEMPS

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil d'approuver les nouvelles modalités d'indemnisation des jours de congés épargnés sur un CET en fonction de la catégorie hiérarchique des agents.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

7 CONVENTION AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) DE LA VENDÉE VISANT À FAVORISER LA DISPONIBILITÉ DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES EMPLOYÉS PAR LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Cette convention entre le service départemental d'incendie et de secours de la Vendée (SDIS 85) et La Roche-sur-Yon Agglomération vise à faciliter les conditions d'intervention des agents également sapeurs-pompiers volontaires (SPV) pendant leur temps de travail. Il est proposé au Conseil d'en approuver les termes.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

8 ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS TÉLÉCOM PROPOSÉE PAR E-COLLECTIVITÉS

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

La Roche-sur-Yon Agglomération est adhérente au syndicat mixte régional e-Collectivités et bénéficie dès lors de services numériques. Il est proposé au Conseil d'adhérer à une centrale d'achats télécom proposée par le syndicat pour obtenir des tarifs de télécommunication très attractifs.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR

Ne prend pas part au vote : Madame Nathalie Gosselin.

9 ADHÉSION À L'ASSOCIATION AVICCA ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

L'association AVICCA regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques et agir ensemble au plan national. Il est proposé au Conseil d'autoriser l'adhésion à cette association et de désigner Nathalie GOSSELIN comme représentante de La Roche-sur-Yon Agglomération pour participer aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

10 ADHÉSION À L'ASSOCIATION COTER NUMÉRIQUE ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération à l'association COTER NUMÉRIQUE et de désigner Nathalie GOSSELIN comme représentante de La Roche-sur-Yon Agglomération pour participer aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de cette association.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 45 VOIX POUR

11 APPROBATION DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MAÎTRISE FONCIÈRE TRIPARTITE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET LA COMMUNE DE RIVES DE L'YON

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les termes de l'avenant n° 2 à la convention de maîtrise foncière établie avec l'EPF de la Vendée, la commune de Rives de l'Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération pour les secteurs de l'Ilot Clémenceau et du Marché afin de rallonger sa durée d'une année et de réévaluer l'engagement financier à 1 500 000 € HT.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 45 VOIX POUR

12 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA ROCHE VENDÉE CYCLISME - DÉVELOPPEMENT DU SITE DES COUX

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Le projet consiste en l'acquisition de nouveaux modulaires par le RVC à implanter sur le site des Coux. Dans ce montage, il est proposé au Conseil de participer au financement de l'acquisition et de l'aménagement intérieur des modulaires en versant une subvention d'équipement de 144 935,68 €.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 40 VOIX POUR

5 Abstentions : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.

13 FOURNITURE ET INSTALLATION DE COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE AÉRIENNES ET ENTERRÉES - LOT N° 2 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE COLONNES ENTERRÉES - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Madame Alexandra Gaboriau

Les marchés de fourniture de colonnes arrivant à échéance, il convient de passer un nouveau marché pour la fourniture et mise en place des conteneurs d'apport volontaire pour le verre et le papier mais aussi pour les OMR et emballages du centre-ville de La Roche-sur-Yon, de l'habitat collectif et de plusieurs éco-quartiers. Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature des actes à intervenir.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 40 VOIX POUR

5 Abstentions : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.

14 RAPPORT ANNUEL DES ACTIONS REALISÉES EN 2023 DANS LE DOMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Rapporteur : Madame Angie Leboeuf

L'article 46 de la loi du 11 février 2005 pour l'Egalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des personnes Handicapées et l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, prévoient que la Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées établit un rapport annuel des actions menées dans l'année écoulée. Il est proposé au Conseil de prendre acte de ce document.

Le Conseil prend acte de la présentation de ce rapport.

15 GROUPEMENT DE COMMANDES - FOURNITURE DE MOBILIERS URBAINS - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Un groupement de commandes relatif à la fourniture de mobiliers urbains a été constitué en décembre 2019 pour une durée illimitée entre la Ville, l'Agglomération, et le CCAS de La Roche-sur-Yon.

Dans le cadre du renouvellement de ces marchés, il est proposé de lancer un nouvel appel d'offres décomposé en 9 lots :

- Lot 01 – Mobilier Cœur de Ville
- Lot 02 – Mobilier bois
- Lot 03 – Propreté
- Lot 04 – Mobilier deux-roues
- Lot 05 – Mobilier mémoire de forme
- Lot 06 – Barrières
- Lot 07 – Assises
- Lot 08 – Abris vélos et voyageurs ouverts
- Lot 09 – Abris vélos sécurisés

Il est proposé au Conseil de prendre acte de cette nouvelle procédure.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

16 GROUPEMENT DE COMMANDES - SERVICES D'IMPRESSION SUR DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Afin de répondre à leur besoin en matière d'impression de supports de communication, la Ville, l'Agglomération, et le CIAS souhaitent constituer un groupement de commandes.

Le conseil est donc appelé à approuver et à autoriser la signature de la convention constitutive de ce groupement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

17 MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Le conseil est appelé à autoriser la signature des avenants aux marchés suivants :

- Marché A22006 - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE A LA CONCEPTION,

REALISATION ET A L'EXPLOITATION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DE LA ROCHE-SUR-YON
- Marché G21011 - CONCEPTION, IMPRESSION, ET DIFFUSION DU MAGAZINE MUTUALISE ROCHE PLUS
- Marché G20024 - FOURNITURE, INSTALLATION, CONFIGURATION, ET MAINTENANCE DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET DES EQUIPEMENTS ACTIFS

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

18 ADHESION CENTRALE D'ACHATS PROPOSEE PAR VENDÉE NUMÉRIQUE

Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la centrale d'achats proposée par VENDÉE NUMÉRIQUE. Pour mettre en œuvre le projet de réseau de bas débit et des capteurs associés, et afin de s'affranchir des risques d'incompatibilités techniques entre le réseau très bas débit et les capteurs, une consultation publique unique est menée par VENDÉE NUMÉRIQUE pour, à terme, conclure un accord-cadre mixte comprenant un marché de conception, réalisation et maintenance d'un réseau très bas débit et d'un cœur de réseau et un marché à bons de commande pour la fourniture, la pose et les prestations associées aux capteurs.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 45 VOIX POUR

19 SUBVENTION - INTERNAT CHD

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur, La Roche-sur-Yon Agglomération accompagne l'implantation d'un nouvel internat sur le territoire afin d'accueillir les internes en médecine sur le territoire. Il est proposé au Conseil d'approuver le montant de la participation de l'Agglomération s'élevant à 384 000 €.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR

3 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Madame Sophie Montalétang, Madame Angie Leboeuf.

20 DOSSIER RETIRÉ - MARCHÉ DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET AQUATIQUES DU COMPLEXE PISCINE PATINOIRE

Dossier retiré.

21 CONVENTION DE RÉSERVATION DE PLACES DE CRÈCHES AVEC L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE DE VENDÉE GEORGES MAZURELLE

Rapporteur : Madame Annabelle Pillenière

Depuis 2020, La Roche-sur-Yon Agglomération contractualise la réservation de 12 places au sein de la crèche « Les trois marguerites » de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) « Georges Mazurelle ».

Cette crèche hospitalière propose aux familles des solutions complémentaires de services en raison de l'amplitude horaire d'ouverture plus importante que les autres structures du territoire.

La Roche-sur-Yon Agglomération verse pour l'utilisation de ces places une participation financière à l'EPSM de Vendée selon une formule couvrant le coût réel des dépenses, recettes déduites (familles, CAF,...).

Il est proposé au Conseil de signer une nouvelle convention afin de modifier les modalités de calcul de contribution pour y intégrer des recettes minorant notre participation.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 44 VOIX POUR

Ne prend pas part au vote : Madame Patricia Lejeune.